Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# La Vente d'un terrain inclus dans une OAP habitat. autorisée ?

---
Par GilJo

Bonjour,

Nous sommes propriétaire d'une parcelle de terrain non constructible qui fait partie d'une OAP habitat, cette parcelle représente 350m2, soit 1,25% de l'ensemble de l'OAP. Puis je vendre cette parcelle à un particulier ? La mairie ou la communauté de commune sauf à préempter, peuvent elles s'y opposer, si oui comment ?

Merci pour vos réponse.

---
Par ESP

Bonjour
Si le but de l'acquéreur n'est pas de construire, vous pouvez très bien vendre cette parcelle, l'intégration à une OAP sera mentionnée dans le compromis et l'acte de vente pour officialiser que l'acquéreur achète en connaissance de cause.
Votre notaire va vous renseigner avec précision